



cybersmart.ch

Utilisation responsable des nouveaux médias



Les nouveaux médias comprennent les appareils électroniques comme l'ordinateur, le téléphone portable (smartphone), les consoles de jeux, etc. qui permettent de se connecter à une communication virtuelle, d'écouter de la musique, de visionner des films ou de jouer. Parmi les exemples types de ces applications figurent les mails, le chat, Google, Facebook, Youtube ou encore les jeux en ligne.

Les nouveaux médias – une évidence aussi à l'école

Tous les enfants et les jeunes qui fréquentent l'école appartiennent à la «génération du numérique», c'est-à-dire qu'ils ont grandi avec l'ordinateur, le téléphone portable et internet. Dès le secondaire, souvent avant, ils ont ouvert un profil Facebook, ils chattent et utilisent Twitter et d'autres réseaux sociaux. Ils téléchargent de la musique et des films sur internet et ils apprécient les jeux d'ordinateur. De même les supports électroniques sont indispensables aux programmes d'enseignement moderne : les écoliers/lières font des recherches, écrivent, se forment, font des présentations et apprennent le plus souvent grâce à l'ordinateur, le téléphone portable et internet.

Les ordinateurs et internet sont devenus indispensables à l'école, dans la famille et au travail. Grâce aux téléphones portables (smartphones), l'internet mobile est très en vogue. Bien que les enfants et les adolescent-e-s soient à l'aise dans la manipulation des nouveaux médias, cela ne veut pas dire qu'ils les utilisent de manière sécurisée et compétente. Être média-compétent signifie pour les enfants qu'ils sont capables d'interagir avec l'ordinateur, de se conformer aux exigences, mais aussi de garder un regard critique sur la qualité et les contenus des médias utilisés.

Le développement des compétences en matière de nouveaux médias est un processus d'apprentissage comme beaucoup d'autres. Il est important que ce processus soit accompagné d'un soutien, d'une orientation et de limites adéquats.

Les trois quarts des jeunes entre 12 et 19 ans possèdent leur propre ordinateur et le 98 % leur propre téléphone portable. Les jeunes suisses et suissesses passent en moyenne deux heures par jour sur l'ordinateur durant les jours de semaine et trois heures durant les jours de congé.



LES CHANCES DES NOUVEAUX MÉDIAS

- > Soigner les contacts avec des collègues, des ami-e-s via les SMS, le chat; se faire de nouveaux ami-e-s, créer des groupes d'intérêts, planifier des activités
- > Larges options de divertissement, de loisirs et de créativité (communication en ligne, utilisation de musique, de photos, de vidéos)
- > Utilisation polyvalente à l'école et pour les devoirs à la maison; les écoliers/lières peuvent se soutenir mutuellement via le vidéochat depuis la maison
- > Possibilités de créer des groupes classe sur les réseaux sociaux comme Facebook ou Google+; échanger (poster) des informations pour la classe sur la toile
- > Aide et conseils en ligne pour les adolescent-e-s (par exemple www.ciao.ch)

QUAND CELA DEVIENT-IL PROBLÉMATIQUE?

Il n'y a pas de limites claires entre une utilisation normale et une utilisation problématique des nouveaux médias. Le temps que les jeunes passent à surfer en ligne n'est qu'un critère parmi de nombreux autres. Cependant lorsque la recherche d'assouvissement de besoins réels ne passe plus que par le net, alors la consommation de médias virtuels devient problématique. Il est indispensable d'être très attentif lorsque les nouveaux médias sont utilisés à des fins destructrices ou pour la distribution de contenus illégaux.

Les principaux signaux d'alarme d'une consommation problématique ou d'une utilisation excessive sont:

- > Manque de ponctualité, manque de concentration, fatigue continue durant la journée
- > Baisse des performances
- > Manque de motivation pour l'école/la formation
- > Préoccupations excessives liées à des activités virtuelles
- > Irritabilité lors d'une limitation des possibilités d'utilisation (par exemple lors d'un voyage d'étude, d'une semaine didactique, etc.)
- > Augmentation de l'isolement social

D'autres signaux d'alarme qui peuvent être en lien avec **le cyber-harcèlement**:

- > Détérioration du climat de la classe
- > Ruptures visibles de liens d'amitié
- > Pour les personnes touchées: problèmes de santé, état dépressif, isolement, absences fréquentes, phobie scolaire

LES RISQUES DES NOUVEAUX MÉDIAS

Le cyber-harcèlement et les contacts dangereux

- > Le cyber-harcèlement: être la cible d'insultes, de calomnies, de menaces ou de coercition au travers des nouveaux médias, via des SMS, des mails, etc. (cela peut arriver à l'encontre d'un-e élève mais aussi d'un-e enseignant-e)
- > Le happy slapping: filmer des agressions avec le téléphone portable et diffuser le film
- > Le cybergrooming: chercher le contact avec des enfants et des jeunes sur internet avec l'intention de parvenir à des actes sexuels dans la vie réelle

Confrontation avec des contenus problématiques

- > Confrontation volontaire ou involontaire avec la pornographie, l'extrême violence et des actes barbares

La dépendance en ligne (utilisation excessive des nouveaux médias)

- > Utilisation excessive de jeux (en particulier les jeux en ligne, concerne plutôt les garçons)
- > Utilisation excessive de la communication en ligne (chat, réseaux sociaux, concerne plutôt les filles)

Presque 30 % des utilisateurs/trices ont déjà été confrontés à la diffusion d'images ou de vidéos personnelles sur le net sans leur accord. Près de 10 % des jeunes déclarent qu'ils ont déjà subi une offensive à leur égard sur internet. Les garçons sont plus souvent confrontés à des contenus problématiques sur le téléphone portable (violence, pornographie) que les filles. Environ un garçon sur cinq a déjà reçu, au moins une fois, des images brutales ou pornographiques sur son téléphone portable.





QUE PEUVENT FAIRE LES ENSEIGNANT-E-S

pour renforcer une utilisation responsable des nouveaux médias? (Prévention primaire)

Au niveau de l'école:

Mettre en place des règles scolaires appropriées, tenant compte de l'âge des élèves, et clairement communiquées. Les infractions doivent être punies par des sanctions connues. Les questions ci-dessous doivent être clarifiées:

- > Où se trouvent les téléphones portables durant l'enseignement (dans le pupitre, le sac, allumé, éteint)?
- > Quelle utilisation est-elle autorisée durant les pauses, le repas de midi?
- > Quelles sont les règles d'utilisation du téléphone portable dans les vestiaires, durant les leçons de sport?
- > Quand et où les téléphones portables peuvent-ils être utilisés durant les activités scolaires, les voyages d'étude, les semaines didactiques?
- > A quel moment et de quelle manière les discussions en matière de nouveaux médias sont-elles programmées?
- > Qui sont les enseignant-e-s ou les personnes référents de l'école en matière de nouveaux médias?

Au niveau de la classe :

- > Demandez à vos élèves où ils en sont dans l'utilisation des nouveaux médias : avec les réseaux sociaux, les chats, les forums, les plateformes vidéos, les jeux?
- > Parlez des règles de l'école et accordez les règles de la classe avec la participation de vos élèves
- > Prenez des mesures pour maintenir un bon climat en classe
- > Instaurez un conseil de classe, une boîte pour des remarques et des questions anonymes
- > Gardez une position claire face à la communication en ligne, les réseaux sociaux et les jeux
- > Restez disponibles en tant que personnes de confiance pour des questions ou des incertitudes

Que peuvent faire les enseignant-e-s pour que les cas problématiques soient rapidement détectés et pris en charge? (prévention secondaire)

En cas de signaux précurseurs d'une utilisation problématique ou excessive des nouveaux médias :

- > Entretenez-vous très rapidement avec les élèves concernés; formulez les attentes
- > Echangez avec d'autres enseignant-e-s, documentez-vous sur les «anomalies»
- > Menez des entretiens orientés sur des solutions avec les élèves, impliquez rapidement les parents
- > Cherchez un soutien interne et externe (institutions spécialisées) à l'école

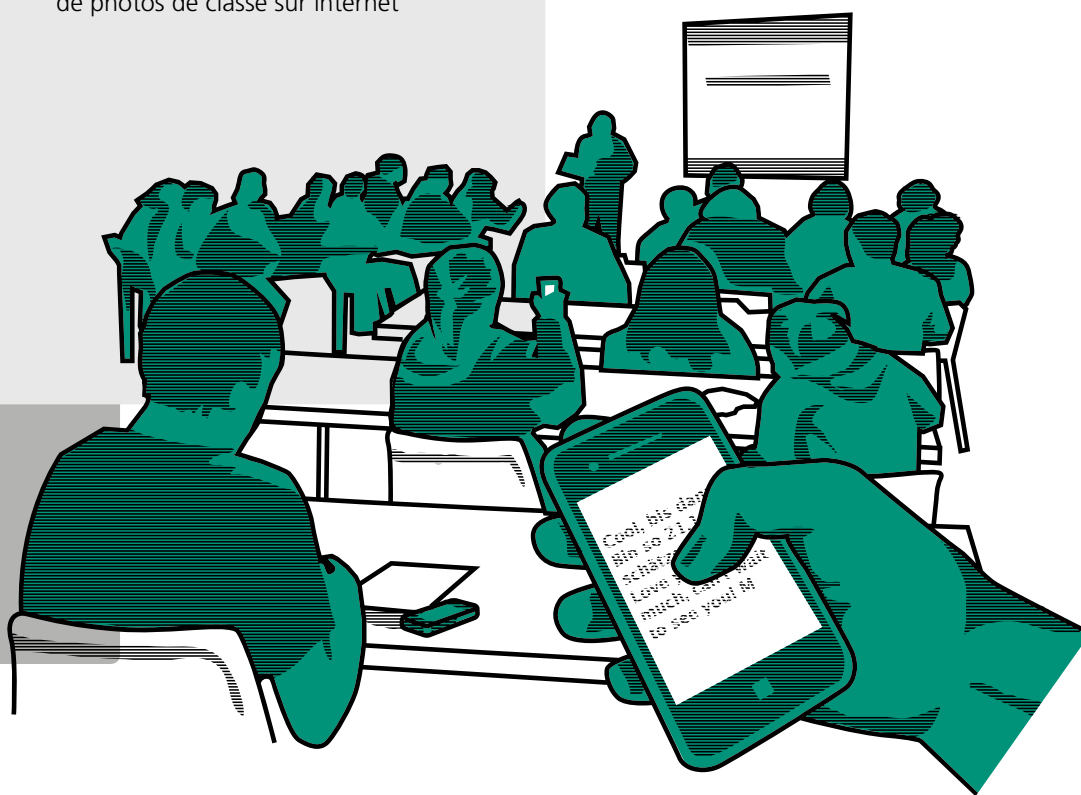
En cas de suspicion de cyber-harcèlement :

- > Cervez et faites cesser immédiatement des actions négatives
- > Prenez la ou les victimes au sérieux et proposez-leur un soutien (par exemple en créant un groupe de soutien)
- > S'ils sont connus, menez des entretiens rigoureux avec les auteurs (fautes, conséquences, suivi, sanctions)
- > Si les soupçons se confirment, confisquez les téléphones portables comme preuve et avertissez la police (les enseignant-e-s n'ont pas le droit de consulter eux-mêmes le téléphone portable de leurs élèves!)
- > Contactez les organisations externes spécialisées et/ou la police

TOUT CE QUI EST POSSIBLE N'EST PAS FORCÉMENT PERMIS

De nombreux adolescent-e-s ne savent pas vraiment que le droit et la loi de la vie réelle s'appliquent aussi au domaine de l'internet. Cela est valable en particulier pour :

- > La diffamation, le harcèlement, les menaces
- > Montrer ou transmettre des images pornographiques à des jeunes en dessous de 16 ans
- > Télécharger de la musique, des photos, des films
- > Le droit à sa propre image : les photos et les films ne peuvent être véhiculés sur internet qu'avec l'autorisation de la personne concernée
- > Pour des questions de confidentialité, il est recommandé de ne pas véhiculer de photos de classe sur internet



LIRE

- > Nayebi Jean-Charles : «Enfants et adolescents face au numérique», Odile Jacob, 2010
- > Sylvie Bourcier : «L'enfant et les écrans», CHU St-Justine, 2010

MATÉRIEL ET OUTILS D'ENSEIGNEMENT

- > Protection des mineurs sur internet.
Lien vers www.education.gouv.fr/cid141/la-protection-des-mineurs-sur-internet.html
- > Association Action Innocence, ressources pédagogiques.
Lien vers www.actioninnocence.org/suisse/web/Telecharger_spots_affiches_104_.html
- > Association action innocence, Dossier pratique en pdf.
Lien vers www.actioninnocence.org/suisse/Fichiers/ModeleContenu/813/Fichiers/Dossier%20pratique%20n6%20-%20Internet%20%20L%20c3%a9gislation_vdef.pdf

SE CONNECTER

- > www.cybersmart.ch
- > www.clicksafe.be
- > www.safersurfing.ch/10/fr/
- > www.profinfo.ch/html/fr
- > <http://mewiko.ch/willkommen/index.php?lang=fr>
- > www.education.gouv.fr
- > www.no-blame-approach.de (en allemand, renseignements en français auprès de Santé bernoise)

TROUVER DE L'AIDE

- > Santé bernoise
032 329 33 73, www.santebernoise.ch
- > Réseau Contact
031 378 22 22, www.reseaucontact.ch
- > Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne
Bienne : 031 635 95 95
Moutier : 032 493 27 78
Tavannes : 032 481 40 41
St-Imier : 032 941 13 43
www.erz.be.ch/fr